

Séance du 28 mars 2024

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **18**
Qui ont pris part à la délibération **16**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le VINGT-HUIT MARS à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **12**
Contre **0**
Abstentions **4**

Présents : 14
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Fabien CABROLIER, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Rodolphe DELETAGE, Jérôme FRANQUES Nathalie GELY, Didier LAURENS, Patrick LEGER José LOPEZ, Bruno SELAS.

Date de la convocation

15/03/2024

Absents excusés : 4 (dont 2 pouvoirs)

Date d'affichage

25/03/2024

Pascal MONESTIER, a donné pouvoir à Edwige BOUDOU,
Pascal MIR, a donné pouvoir à Stéphanie BORREL,
Laura JARROUSSE, absente excusée,
Estelle BIER, absente excusée.

Secrétaire de séance : Patrick LEGER

Délibération n° 2024/03/015 – Budget principal 2024 – Approbation du budget primitif

Vu le compte financier unique de l'exercice 2023 approuvé le 28 mars 2024 ;
Vu le projet de budget primitif de l'exercice 2024 proposé par le Maire ;
Vu l'avis favorable émis par la commission des finances, réunie le 8 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (FRANQUES, GELY, LAURENS, SELAS) :

- décide d'approuver le budget primitif 2024 (budget général) après s'être prononcé :
 - par chapitre pour la section de fonctionnement,
 - par chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres,
 - pour l'autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- décide de l'arrêter comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement		
Solde d'exécution 2023 reporté		367 537.72 €
Inscriptions	1 538 300.25 €	1 686 047.08 €
Virement à la section d'investissement	515 284.55 €	
Total	2 053 584.80 €	2 053 584.80 €

Section d'Investissement		
Solde d'exécution 2023 reporté	137 919.72 €	
Restes à réaliser	823 692.08 €	558 753.81 €
Inscriptions	2 381 897.95 €	2 269 471.39 €
Virement de la section de fonctionnement		515 284.55 €
Opérations patrimoniales	147 809.19 €	147 809.19 €
Total	3 491 318.94 €	3 491 318.94 €
Total du Budget Primitif 2024	5 544 903.74 €	5 544 903.74 €

- précise que le présent budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2023, après le vote du compte financier unique 2023.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ